



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

Réunion téléphonique du 02 octobre 2020

Président MM. Gérard CASSEGRAIN - -

Ont été contacté(e) : Mmes Delphine AUBIN - Christine DEMESSENCE –

MM. Patrick CHAUVIN – Eric COLLINET - Bertrand GAUDRILLER – Michel HELYE - René MOLLE - Jean-Marc OUDIN - Eric VIGIER– Pascal ROTON.- Laurent MARANDEL - Jean François VINANDY. Philippe BETBEZE - - Lionel PARSZISZ— Eric MODE - Dominique PERQUIN

Le Secrétaire Général

A transmis par messagerie électronique aux Membres du Comité Directeur sur proposition de la commission des jeunes la demande de dérogation suivante :

« Considérant la situation à ce jour des équipes 100% féminines engagées dans les championnats départementaux U14 (D1 et D2) et régionaux (R1 et R2), la commission d'organisation, souhaiterait la participation de 5 licenciées U16 F sachant que les équipes concernées ne pourraient accéder à l'échelon supérieur »

- **Après consultation téléphonique, la majorité des Membres du Comité Directeur ne valident pas la demande de dérogation citée supra, en application de l'article 153.1 des RG de la FFF et de l'article 4 du règlement de l'épreuve du Championnat U18 Féminines à 11 de la LGEF.**

Le Secrétaire Général

Michel HELYE

Le Président

Gérard CASSEGRAIN